

# Chiffres et actus 2017 Child Focus –Financement et comptes annuels

## FINANCEMENT ET COMPTES ANNUELS

En 2017, Child Focus a comptabilisé pour 5,1 millions EUR de revenus, en provenance de sept sources de financement différentes, à savoir (en milliers d'EUR) :

	'000 EUR	
Loterie Nationale	1.260	24,8%
Autres subsides publics	136	2,7%
Subsides Commission Européenne	329	6,5%
Dons récurrents grand public	1.874	36,9%
Legs	197	3,9%
Entreprises et autres dons privés ponctuels	1.174	23,1%
Autres	106	2,1%
Total	5.076	100,0%

Depuis 2001, la Loterie Nationale soutient Child Focus par le biais d'une dotation importante qui représente la contribution du Gouvernement Fédéral. Cette contribution n'a plus évolué depuis 2013. Au niveau régional, le Gouvernement de Bruxelles-Capitale, depuis la création de Child Focus, finance le salaire de 5,5 collaborateurs (ACS). Divers projets sont réalisés grâce au soutien ou sur demande du fédéral, des communautés et de régions, comme le projet iCoach qui sensibilise les policiers aux risques liés à Internet. Enfin, 17 communes ont versé un subside à Child Focus en 2017.

### **La Commission européenne : un précieux soutien ...**

Les subsides de la Commission européenne se sont élevés à 328.161 EUR en 2017 et concernaient essentiellement trois projets, subsidiés partiellement.

Un premier projet est relatif à l'amélioration de la sécurité pour les enfants sur Internet. Un deuxième projet a pour but, dans le cadre de conflits familiaux transfrontaliers, de sensibiliser les professionnels de la justice aux bienfaits de la médiation au moment de l'exécution des décisions de justice. Enfin, un troisième projet concerne la mise sur pied d'un accompagnement aux fugueurs ainsi que la médiation dans le cadre de dossiers d'enlèvements parentaux internationaux.

### **... tout comme celui du secteur privé ...**

Child Focus a pu une fois de plus compter sur l'appui d'un de ses fondateurs, la Fondation Roi Baudouin, ainsi que sur celui de ses partenaires financiers privilégiés : Allen & Overy, buy aid, Carrefour, d'Ieteren, ING, Microsoft, Mutas, Proximus, Ricoh, Koramic et These Days.

Plusieurs autres entreprises ont également financé Child Focus, soit directement, soit au travers d'opérations spéciales - par exemple : le versement d'un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé pendant une période déterminée (l'Opération Carrefour en collaboration avec Kimberly-Clark, Snack Venture/Pepsico, Savencia, General Mills/Yoplait, Henkel, Mondelez et Nestlé), le financement d'un projet ou d'un événement particulier (BNP Paribas Fortis Foundation et la Banque Nationale de Belgique), soit encore sous forme d'un soutien (mécénat de compétences, dons en nature ou fortes réductions de prix) - par exemple : lors de formations e-safety dans les écoles (employés-bénévoles de Proximus et de Microsoft), de conseils immobiliers liés à la rénovation de nos bureaux (Bopro), de la gestion de chèques-repas (Sodexo), de la gestion des déchets (Bruxelles-Propreté) ou lors de l'acquisition de mobilier (Pami), de boissons (Coca-Cola, Rombouts, Spadel), de logiciel comptable (Exact), de matériel informatique (Tase), de mise à disposition de magazines (Multimag) et de biscuits (Rombouts). N'oublions pas non plus les milliers de PME et d'indépendants, qui, en achetant des post-it, bics, papiers collants, friandises et cartes de vœux à buy aid, apportent leur soutien à Child Focus à concurrence de 10 % du montant de leurs achats, ni les avocats Mens, Luyckx et Van Puyenbroeck pour leur collaboration. Quant aux tombolas, Child Focus, en a organisées une en 2017, avec Afibel.

En 2017, Child Focus a pu compter sur les entreprises suivantes lors de la rénovation de ses locaux : PPG et Desso, qui ont livré gracieusement la peinture et le recouvrement de sol, et Bumaco qui est intervenu significativement dans les frais d'installation de l'air conditionné.

### **... et du grand public**

Le grand public a, comme chaque année, soutenu Child Focus au travers de dons ponctuels ou mensuels, d'achats d'articles Child Focus mais également au travers d'opérations et d'évènements spéciaux. Les dons récurrents mensuels représentent 36,9 % de la totalité des financements en 2017.

Fin 2017, Child Focus pouvait compter sur plus de 20.000 donateurs qui lui versent mensuellement un montant fixe. Pour la plupart, ces donateurs ont été contactés chez eux ou pour quelques-uns à l'entrée de leur magasin Hyper Carrefour par des employés de la société Direct Dialogue Fundraising (jusque fin février 2012) et Pepperminds (depuis avril 2013). Ces employés, majoritairement des étudiants salariés, ont encouragé les donateurs à verser directement leurs dons sur le compte bancaire de Child Focus.

Nos vaillants volontaires ont organisé cette année près d'une centaine de stands d'information un peu partout en Belgique qui ont permis à Child Focus de faire de la sensibilisation et de la prévention auprès de nos citoyens, mais également de récolter des fonds.

Finalement, une personne a généreusement pensé à Child Focus lors de la rédaction de son testament.

## Règles d'évaluation et impacts comptables en 2017

### Immobilisations (in)corporelles, Subsides en capital et Fonds affecté pour Investissements

Régulièrement, Child Focus acquiert un bien immobilisé grâce à un donateur (public ou privé) qui manifeste sa volonté pour que son don, en espèce ou en nature, soit affecté à cet investissement. D'un point de vue comptable, ces actifs, évalués à leur prix marché (tva comprise), sont valorisés dans le compte d'*Immobilisation (in)corporelle* et les montants correspondants des dons sont repris au passif dans le compte de *Subsides en capital*.

Pour les autres immobilisations (in)corporelles, le Conseil d'Administration réserve le montant nécessaire aux amortissements futurs par une affectation des bénéfices sur le compte *Fonds affecté pour Investissements*. A fin 2017, ce fonds s'élève à 456.808,53 € et inclut principalement un montant de 366.306,09 € concernant les investissements de rénovation des bureaux qui ont été dépensés en 2016 et 2017, et qui sont amortis sur la durée restante du contrat de bail, c'est-à-dire 7 et 6 ans.

Les *Immobilisations (in)corporelles* inscrites à l'Actif et leurs financements inscrits au Passif dans les comptes *Subsides en Capital* et *Fonds affecté pour Investissements* sont amortis de façon linéaire en tenant compte des durées de vie suivantes : 2 à 3 ans pour les immobilisations incorporelles, 3 à 4 ans pour le matériel de bureau et informatique et 10 ans pour le mobilier.

Fin 2017, le solde net des *Actifs Immobilisés* s'élève à 491.475,84 € (contre 122.263,85 € en 2016) et est couvert à concurrence de 34.555,98 € par le compte *Subsides en capital* et à concurrence de 456.808,53 € par le compte *Fonds affecté pour Investissements*.

### Placements de Trésorerie

La trésorerie est placée en livrets d'épargne ouverts auprès de 5 banques. Ces placements s'élèvent à 5.120.921,65 € à fin 2017. Le solde des placements se retrouve dans un portefeuille-titres d'une valeur de 60.090,30 €, essentiellement composé d'obligations et de sicav obligataires; ces titres sont valorisés à leur prix d'acquisition ou au prix marché si celui-ci est inférieur.

### Fonds affecté pour Passif social

En 2006, le Conseil d'Administration a exprimé sa volonté de créer un *Fonds affecté pour Passif social*, reprenant un montant réservé aux collaborateurs de Child Focus et correspondant aux indemnités dues en cas de restructuration substantielle ou de fermeture de la Fondation. Le Conseil d'Administration se garde la liberté de continuer à alimenter ce *Fonds* par affectation des résultats ou, au contraire, à diminuer ce Fonds au cas où il s'avérerait être trop élevé par rapport aux indemnités dues, estimées en date du 31 décembre de chaque année. Un montant de 157.020,68 € a pu être déduit du fonds, suite au départ de deux employés présentant une ancienneté importante. Ce fonds s'élève donc à fin 2017 à 1.702.616,63 €.

## **Fonds affecté pour Innovation et développement**

Ce nouveau fonds a été créé en 2016 par le Conseil d'Administration en vue de renforcer l'efficacité de Child Focus dans sa lutte contre les disparitions et l'exploitation sexuelle, en y intégrant les nouvelles technologies, les nouveaux médias et les nouvelles méthodes de recherche et d'analyse de données. Ce fonds devrait couvrir les frais d'études dont le but sera d'explorer et identifier ces nouvelles possibilités. A fin 2017, il s'élève à 50.000 €.

## **Fonds affecté pour Récolte de Fonds**

Le Conseil d'Administration, avait décidé en 2013 d'ouvrir un nouveau Fonds affecté pour assurer la pérennité financière de Child Focus, et particulièrement pour financer le démarrage d'une campagne de récolte de fonds orchestrée par la société Pepperminds. Cet objectif est aujourd'hui atteint. Le Conseil d'Administration souhaite néanmoins poursuivre les efforts dans la récolte de fonds et a décidé de conserver ce fonds à 115.000 € afin de couvrir des dépenses futures en vue de fidéliser nos donateurs existants, de promouvoir la visibilité de Child Focus, génératrice de nouveaux dons, et d'identifier des grands donateurs potentiels.

## **Créances à un an au plus**

Ce poste du bilan diminue de 294.747,01 € en 2016 à 85.120,71 € en 2017. Le solde de 2016 était particulièrement élevé suite à l'organisation de l'action Carrefour en fin d'année et à la créance sur la Fondation Roi Baudouin pour 140.000 €.

## **Comptes de régularisation (actif)**

Ce poste du bilan présente une augmentation de 32.636,61 € en 2016 à 207.792,39 € en 2017, ce qui est dû, d'une part, à la créance sur la Commission européenne pour deux projets pour lesquels la Commission doit encore payer un solde de 101.324,56 € et, d'autre part, à la comptabilisation de frais payés d'avance pour 57.475 €, pour l'évènement Child Focus Run qui aura lieu en septembre 2018.

## **Comptes de régularisation (passif)**

Ce poste du bilan présente une diminution de 332.258,85 € en 2016 à 51.354,33 € en 2017. Cette baisse est due à l'avancement des projets européens BBico2 et Ewell et à l'inscription de leur revenu dans le compte de résultats.

## **Dons en nature**

Toute dépense d'exploitation est toujours évaluée à son prix marché, tva incluse, ou à la valeur de remplacement de ce bien ou service pour Child Focus, et non au prix effectivement payé. Dès lors, la différence éventuelle qui représente soit une ristourne, soit une mise à disposition totalement gratuite d'un bien ou d'un service, est comptabilisée en *Dons en Nature*. En 2017, le total de ces dons en nature est de 479.133,37 €, en forte augmentation par rapport à 2016, principalement grâce à la comptabilisation du don de la société These Days qui nous offre gracieusement des campagnes de communication. L'ensemble des dons « finance » des dépenses telles que loyers, honoraires, entretien, boissons, formations, etc... ainsi que les amortissements de l'année en cours sur les investissements reçus.

## Evolution des revenus et des coûts

Les revenus s'établissent en 2017 à 5.068.732,73 € et augmentent de 414.038 € (+9%) par rapport à 2016, principalement grâce aux dons récurrents du grand public (+268.329 €) et aux dons en nature (+247.562 €). Les coûts de services et biens divers s'élèvent à 2.082.704,56 € et sont en hausse de 430.575 € (+26%), principalement à cause des coûts liés aux dons en nature de These Days (150.000 €) et des honoraires en vue de recruter des nouveaux donateurs grand public (+245.495 €). Les coûts salariaux (uniquement les frais liés aux rémunérations) augmentent de 5,6% par rapport à 2016, en conséquence de l'indexation de 2%, des augmentations liées aux barèmes et d'une indemnité de préavis. Il est à noter que, suite notamment aux mesures du tax shift, les charges patronales par rapport aux salaires bruts ont diminué de 23,9% en 2015 à 22,9% en 2017.

## Provisions pour risques et charges

Le Conseil d'Administration a décidé de constituer annuellement des provisions pour risques et charges sur base d'une évaluation des risques à la date de clôture. Ces provisions sont reprises dès que la charge a été prise en compte ou dès que le risque n'existe plus sur base d'une nouvelle évaluation. A fin 2017, le montant des *Provisions pour Risques et Charges* présente un montant de 30.863,62 €.

				<b>Bilan au</b>	
				<b>31-12-17</b>	<b>31-12-16</b>
			<i>Grand Livre</i>		
<b>Actifs immobilisés nets</b>					
	Immobilisations incorporelles		21	20.285,94	3.522,87
	Aménagements et Installations		22/3	-	-
	Mobilier et Matériel		24	471.078,57	118.629,65
	Garanties		28	111,33	111,33
				<b>491.475,84</b>	<b>122.263,85</b>
<b>Actifs circulants</b>					
	Créances		40/1	85.120,71	294.747,01
	Placements de Trésorerie		50/3	5.181.011,95	5.755.433,28
	Valeurs disponibles		54/8	412.386,10	337.505,98
	Charges à reporter et Produits acquis		490/1	207.792,39	32.636,61
				<b>5.886.311,15</b>	<b>6.420.322,88</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>				<b>6.377.786,99</b>	<b>6.542.586,73</b>
<b>Fonds social</b>					
	Fonds associatifs		10	1.810.699,85	1.810.699,85
	Fonds affecté pour Investissements		13	456.808,53	516.791,45
	Fonds affecté pour Passif social		13	1.702.616,63	1.859.637,31
	Fonds affecté pour Innovation et développement		13	50.000,00	50.000,00
	Fonds affecté pour Récolte de fonds		13	115.000,00	115.000,00
	Résultat reporté		14	1.296.686,06	1.111.680,32
	Subsides en capital		15	34.555,98	10.618,32
				<b>5.466.367,05</b>	<b>5.474.427,25</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				160/5	30.863,62
					36.459,28
<b>Dettes</b>					
	Avances Actiris		17	9.851,64	9.851,64
	Dettes commerciales		44	186.800,57	132.670,80
	Impôts		450/3	2.825,83	245,09
	Rémunération et charges sociales		454/9	83.059,93	39.638,74
	Pécules de Vacances		456	309.882,26	308.718,86
	Autres dettes		48	236.781,76	208.316,22
	Charges à Imputer		492	7.912,97	41.571,06
	Produits à reporter		493	43.441,36	290.687,79
				<b>880.556,32</b>	<b>1.031.700,20</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>6.377.786,99</b>	<b>6.542.586,73</b>
				<b>Compte de Résultats</b>	
				<b>31-12-17</b>	<b>31-12-16</b>
<b>Produits</b>					
	Subsides		73	1.785.233,56	1.790.079,10
	Dons en nature		73	479.133,37	231.570,52
	Dons en espèces		73	2.729.425,76	2.558.415,92
	Autres Produits		74	74.940,04	74.629,55
				<b>5.068.732,73</b>	<b>4.654.695,09</b>

109%

Dépenses										
	Locaux					61	133.980,39	125.377,13		
	Déplacements					61	106.552,45	83.514,74		
	Poste et Téléphonie					61	147.404,09	139.445,30		
	Matériel et Fournitures					61	70.280,00	56.862,81		
	Vivres & boissons					61	50.126,14	20.746,27		
	Documentation					61	21.338,80	27.500,76		
	Publications et Campagnes d'information					61	465.966,46	336.245,94		
	Honoraires					61	1.067.174,73	847.223,90		
	Aides financières ponctuelles					61	19.881,50	15.002,46		
	Rémunérations / Charges sociales					62	2.844.107,96	2.695.275,54		
	Amortissements					630/41	144.469,81	53.130,58		
	Dotation / Utilisation	Provision pour risques et charges				636	(5.595,66)	(35.196,47)		
	Autres charges					64	31.273,33	35.609,76		
							5.096.960,00	4.400.738,72	116%	
	Produits financiers					75	6.900,06	12.378,26		
	Charges financières					65/7	10.566,14	10.692,09		
	Produits (Charges) exceptionnel(le)s net(te)s					76/66	(104,51)	(1,87)		
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant prélèvements (affectations)</b>							(31.997,86)	255.640,67	
	<b>Décisions arrêtées par le Conseil d'administration en sa séance du 26 mars 2018</b>							<b>31-12-17</b>	<b>31-12-16</b>	
	Résultat reporté de l'exercice antérieur							1.111.680,32	1.019.001,39	
	1. Résultat de l'exercice							(31.997,86)	255.640,67	
	2. Prélèvements nets (Affectations nettes)									
		Fonds affecté pour Investissements					59.982,92	(50.607,90)		
		Fonds affecté pour Passif social					157.020,68	(12.353,84)		
		Fonds affecté pour Innovation et développement					-	(50.000,00)		
		Fonds affecté pour Récolte de fonds					-	(50.000,00)		
	Résultat reporté de l'exercice							1.296.686,06	1.111.680,32	

[VRC »](#)

[Infos générales »](#)